

# Présentation des comptes 2022

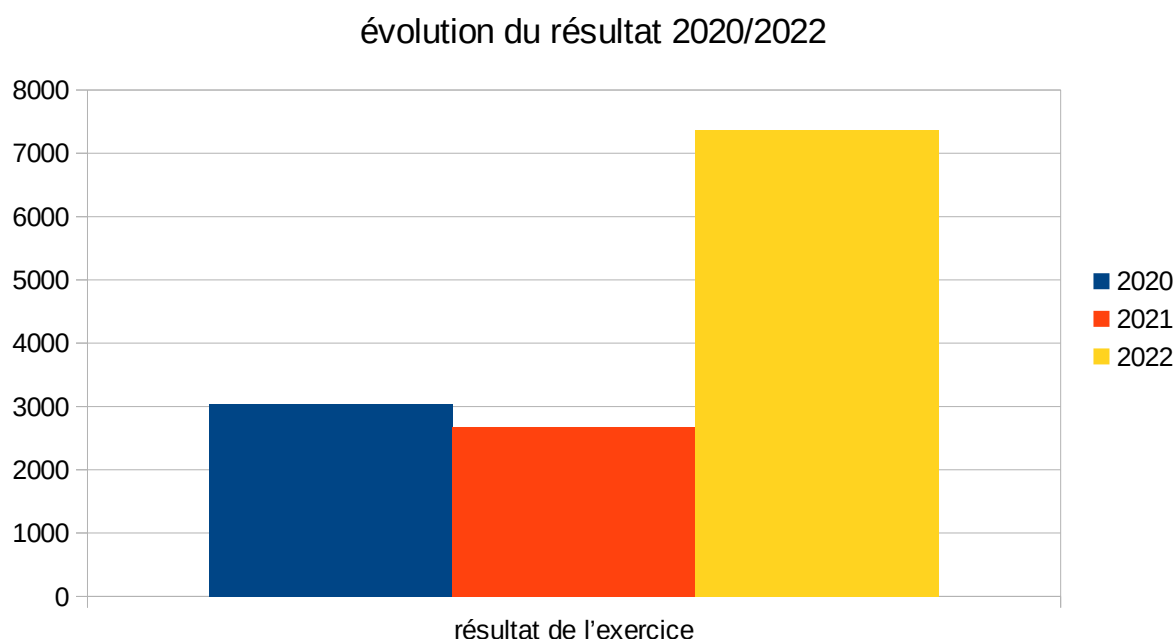


Figure 1: Document 1

**Le résultat de l'exercice 2022 est excédentaire et supérieur à celui des années précédentes.**

Il est en effet d'environ 7000€ que l'on peut créditer comme suit :

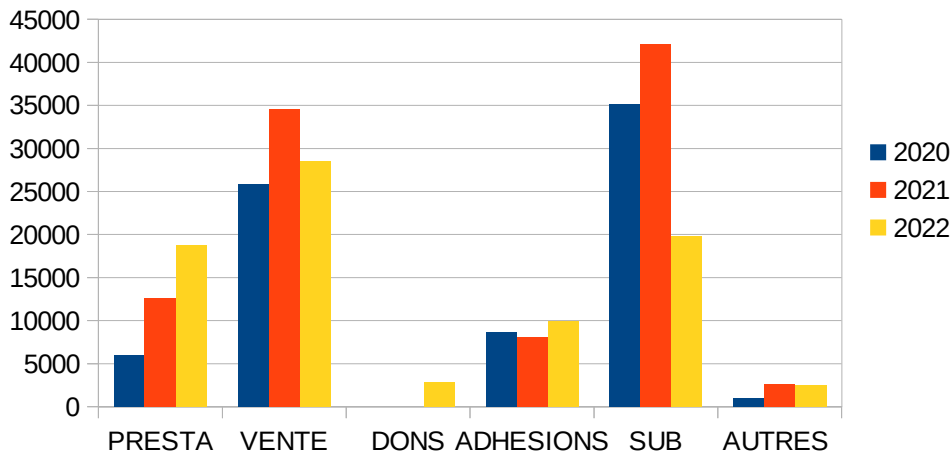
- 3000€ du fait de l'activité habituelle de l'association – ce qui est du même ordre que les années précédentes ;
- 4000€ en plus du fait de la participation au projet du Vélobus – cela signifie que la quantité de travail fournie sur ce projet ayant été réalisée sans augmentation de la masse salariale (ni hausse du salaire, ni hausse du temps de travail du chargé de mission – les heures supplémentaires ayant été récupérées et non pas payées), cela a permis de générer un excédent au niveau du résultat annuel de l'association.

Est-ce le signe d'une bonne année ?

Oui et non...

- Oui, car cela s'est réalisé **malgré la baisse des subventions** (voir document 2), qui a en effet été compensée par une **hausse des prestations effectuées** (interventions en milieu scolaire – primaire et collège notamment – , en entreprises, etc.).

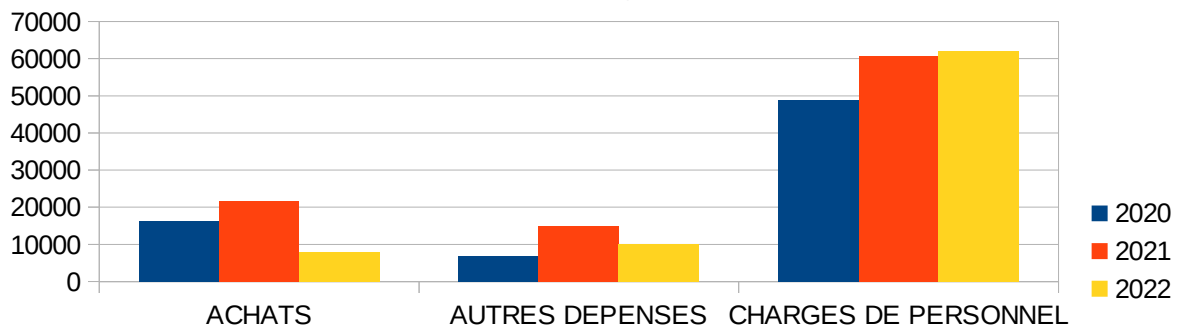
### évolution des produits 2020/2022



document 2

- Oui car le **nombre d'adhérent à jour de leur cotisation ne diminue pas**, ni les recettes liées aux cotisations (doc 2).
- Non également car **les dépenses (hors dépenses de personnel) ont diminué** en 2022 → rappel : fin 2021, l'association avait profité de son excédent prévisionnel pour augmenter ses stocks de consommables et d'outillage, stock dans lequel on a puisé tout au long du premier semestre, ne commençant à effectuer des achats (de renouvellement d'outillage ou de stocks de consommables et de pièces détachées) qu'au second semestre 2022, mais sans profiter de la bonne santé financière pour renouveler le stock fin 2022 en prévision de 2023. On se retrouve donc avec un **niveau de dépenses exceptionnellement et anormalement bas** pour 2022, ce qui contribue à **augmenter mécaniquement mais trompeusement l'excédent** (cf doc 3).

### évolution des charges 2020/2022



document 3

- Oui et non enfin car l'excédent 2022 est également du au **portage du projet du vélobus** qui a contribué aux dépenses de fonctionnement (salaires et charges courantes : assurance, etc.) de l'association au pro-rata du temps qui y a été consacré.
- Oui et non toujours car cela s'est réalisé malgré le fait que l'**atelier d'accompagnement à la réparation a généré moins de recettes qu'en 2021**. (doc 2).

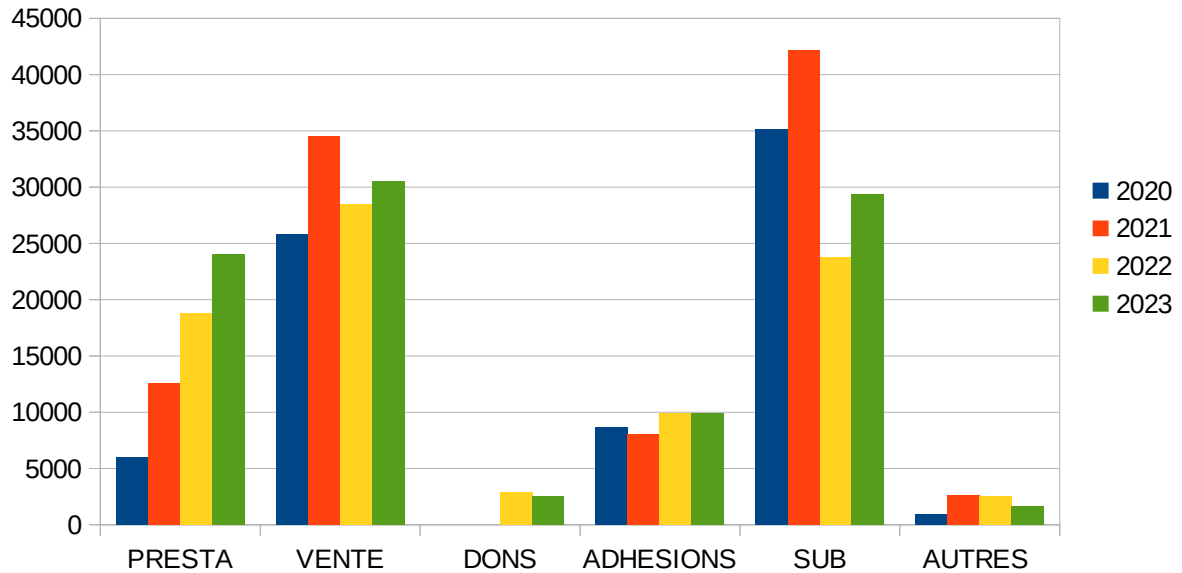
Quelle conclusion en tirer ?

Quel budget pour l'année prochaine ?

**Au niveau des produits tout d'abord on tablera sur :**

- une nouvelle **augmentation des recettes liées aux prestations**, notamment en milieu scolaire via le projet « génération vélo » qui devrait nous ouvrir de nouvelles perspectives, en relation notamment avec la formation suivie par Michel et Cynthia cette année (CQP AMV) (doc 4)
- une reprise à la **hausse des recettes liées à l'activité d'accompagnement à l'entretien et à la réparation** (vente de vélos et de pièces détachées, participation aux frais demandés pour les adhérents effectuant leurs réparations à l'atelier) et une stabilisation des adhésions (cf doc4) ;
- une **augmentation des subventions** : nouvelles subventions de la ville de Pau d'une part et d'Ecologic (dans le cadre du plan national de réduction des déchets et de valorisation de l'économie circulaire) d'autre part, et maintien peu ou prou des subventions habituelles (Gip-Dsu, FDVA, PDASR, Ville de Billère) – sans oublier la part de la subvention du projet vélobus fléchée sur les charges de fonctionnement de l'association (assurance, charges de personnel, etc.).

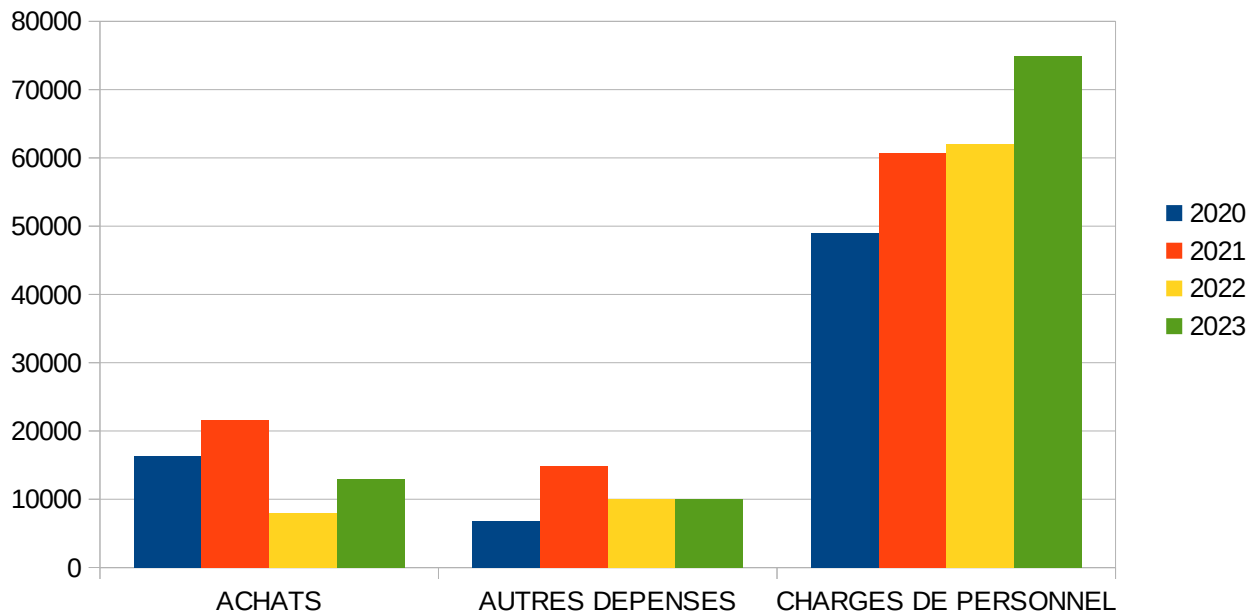
évolution des produits 2020/2023 (prévisionnel)



**Au niveau des charges, on tablera sur l'évolution suivante (doc5):**

- **augmentation des achats d'outillage et de pièces détachées** pour revenir à un niveau proche des niveaux antérieurs ;
- **augmentation des charges de personnel** liée d'une part aux augmentations de salaires de Seb et de Michel et d'autre part à l'embauche d'un 4ème salarié pour venir aider à la réalisation de l'ensemble des missions (embauche effective depuis mai 2023 avec Marie d'abord, puis Cynthia en septembre).

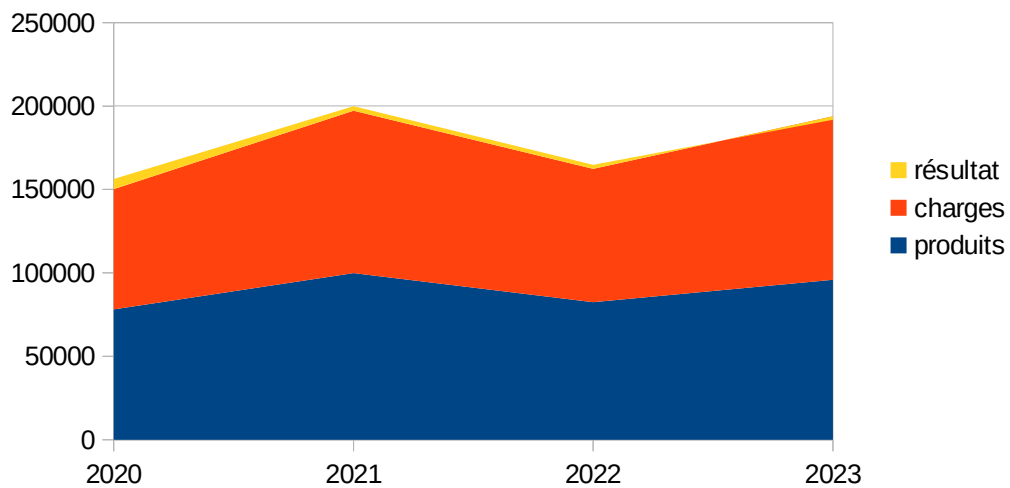
### évolution des charges 2020/2023 (prévisionnel)



Doc 5

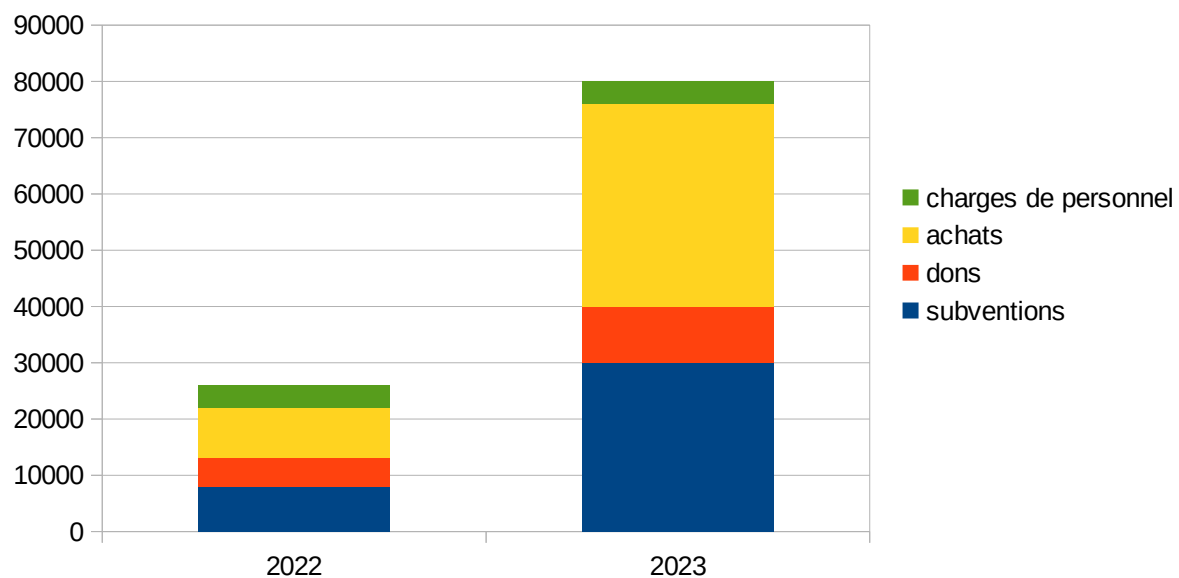
Ce qui donnerait ceci, en terme d'évolution comparée des produits et des charges (doc 6)

### évolution produits/charges 2020/2023 (prévisionnel)



**Zoom sur le projet vélobus**

## vélobus



**projection du film vélobus  
(insérer le lien)**